



Éditorial

Un horizon qui s'éclaircit : tel était mon message, le 13 janvier dernier, lors des vœux du conseil municipal. Effectivement après une période d'incertitudes, qui, malgré tout, ne nous a pas empêchés de conduire des investissements ambitieux, la construction du budget 2018 a pu se faire dans une certaine sérénité financière liée à des recettes exceptionnelles. Nous sommes enfin sortis de l'impasse à l'Hermet. Le produit de la vente des derniers terrains va nous permettre de finaliser l'aménagement de ce hameau. Les nouveaux propriétaires des terrains ont d'ailleurs débuté leur chantier de construction.

La concrétisation des deux importantes opérations que sont la chaufferie collective à bois déchiqueté et la résidence de logements adaptés aux seniors sera le temps fort de 2018. Après une période « administrative » de mise en route, un peu longue, (choix de la maîtrise d'œuvre, sélection des entreprises à travers les marchés publics, ordres de service), les travaux ont enfin débuté. Vous trouverez plus de détails en pages intérieures. Si les plannings sont respectés, nous pouvons envisager pour début octobre une inauguration à laquelle toute la population sera conviée.

Tout en assurant le « quotidien ». En effet, nous ne négligeons pas les investissements récurrents tel que la voirie (encore 100 000 € HT cette année) et la rénovation thermique du parc locatif. Enfin, nos finances plus sereines vont nous permettre d'aménager, attenant à la cour principale de l'école, un espace jeu principalement à destination des enfants de maternelle.



Un travail d'équipe. Je me répète certainement, mais tous ces projets qui émergent pour le bien de notre collectivité sont la concrétisation d'un travail d'équipe. Je renouvelle mes remerciements à tous ceux qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur enthousiasme en participant au développement de la commune. Je pense évidemment aux élus et aux employés communaux, à tous les bénévoles, mais aussi aux maîtres d'œuvre, artisans et entreprises qui œuvrent pour concrétiser nos projets.

Roland

Qui ne connaît pas Roland, dans notre commune mais aussi dans les communes environnantes ? L'infatigable Roland, que l'on pouvait croiser aux aurores déjà en train de s'activer à vider les poubelles, à balayer, où à arroser les fleurs afin que notre village soit toujours accueillant. Après trente années au service de la commune, on avait du mal à croire qu'il avait pris sa retraite ! Difficile d'admettre qu'une rupture d'anévrisme ait pu abattre ce roc. Espérons que la solidité de l'homme lui permettra de surmonter ce moment difficile. Courage Roland, nous sommes de tout cœur avec toi.

Marc Tauleigne

Sommaire

Conseil municipal
Dossier budget 2018
Vie municipale
Vie de la CAPCA
Vie associative
Agenda

Conseil municipal

L'essentiel des décisions prises depuis le dernier bulletin municipal

(Retrouvez les PV complets des séances du conseil municipal sur le site internet de la commune)

Séance extraordinaire du 29 décembre 2017 :

Au cours de cette séance extraordinaire, le **Conseil Municipal autorise** le maire à signer les marchés pour l'aménagement de la Maison SERRE en résidence Seniors.

Séance 19 janvier 2018 :

Le Conseil Municipal :

Autorise le maire sur la base du nouveau plan de financement, à déposer un dossier de demande de subvention auprès des services de l'ETAT (DETR ou DSIL) pour l'aménagement de la maison SERRE en résidence sociale pour séniors autonomes.

Autorise le maire à déposer un dossier de demande de subvention, pour les travaux d'extension du réseau Aep vers Antériou, le Pral, Chapelèche et Plos, auprès de l'Etat (Detr), du Département (PASS Territoires) et de l'Agence de l'Eau.

Autorise le maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la réhabilitation de l'ancienne école de La Fargatte auprès de l'Etat (Detr), de la Région (Contrat Ruralité) et du Département (Pass Territoires).

Décide d'accorder une indemnité de stage, de 40€ par semaine, à Matthieu Cu villiez, soit une indemnité totale de 400€.

Valide le lancement de l'opération concernant l'éclairage public qui sera conduite par le SDE07.

Attribue une subvention de 75 € à l'USEP

Accepte le calcul du forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre du chantier chaufferie pour un montant de 27 411.13 euros HT soit 32 893.35 euros TTC, et autorise Le SDE07, mandataire, à signer l'avenant correspondant avec le titulaire du lot 1 « maîtrise d'œuvre » ;

Accepte de passer de 3 mois à 6 mois le délai de réponse pour la réservation de la salle des fêtes. Ce délai s'applique uniquement aux personnes extérieures à la commune de Gluiras.

Valide la décision modificative n°3 sur le budget AEP.

Valide la procédure de demande d'exonération des agriculteurs pour aléas climatiques 2017.

Valide le non renouvellement de la convention avec l'ADeP et le changement de tiers de télétransmission pour une migration des services de l'ADeP vers les services des Inforoutes de l'Ardèche

Valide la proposition de demande d'agrément pour l'accueil de volontaires du service civique.

Valide le recrutement d'un agent technique polyvalent en CDD d'un an

renouvelable.

Valide la proposition de déclassement du chemin hameau de Marjanoux, l'échange de parcelle entre la commune et monsieur Schwartz ainsi que la reconstruction du muret à la charge de l'entreprise Viallet

Approuve l'intégration de la compétence GEMAPI et la modification des statuts de la CAPCA

Valide les ouvertures de crédit pour le budget principal et AEP au vu des dépenses effectives 2017.

Séance extraordinaire du 24 février 2018

Séance du 02 mars 2018

Le Conseil Municipal :

Autorise le maire à déposer les dossiers de demande de subvention auprès du Département et du SDE07 pour la rénovation thermique de la maison Mercier.

Approuve le compte de gestion, le compte administratif et l'affectation des résultats de l'exercice 2017.

Approuve le budget primitif du budget principal 2018.

Approuve le tarif de réabonnement au réseau d'eau de 150€ HT par année de fermeture jusqu'à 12 ans de fermeture et à 1 750 € HT à partir de 12 ans de fermeture

Approuve la demande auprès du SDE 07 dans le cadre de la rénovation thermique de l'ancienne école de la Fargatte.

Autorise le maire à déposer une demande de subvention auprès de l'ETAT et de la REGION pour la rénovation complète de la maison MERCIER.

Approuve l'avenant à la convention CDG 07 / commune de Gluiras pour la prolongation de la convention jusqu'au 31 décembre 2018 concernant le traitement des agents titulaires CNRACL.

Approuve la demande de madame Vialle sous réserve que les trois conditions exigées soient remplies.

Approuve le changement de tarif déneigement pour la campagne 2018 et adopte le taux horaire à 50€.

Vote à l'unanimité l'octroi d'une subvention exceptionnelle de deux cents euros, à l'association Les Légrémis, pour l'organisation du trail des châtaigniers le 22 avril 2018, les subventions de fonctionnement de 75 € pour l'association sportive de handball et pour Les Légrémis et de 100€ pour l'association le Don du Sang Vallée de l'Eyrieux.

Séance du 06 avril 2018

Le Conseil Municipal :

Approuve le compte administratif ainsi que le compte de gestion et l'affectation des résultats du Budget AEP pour l'exercice 2017

Approuve le budget primitif du budget AEP 2018.

Conseil municipal

Approuve le renouvellement de la convention pour les séances de musique à l'école délivrées par le Conservatoire Ardèche Musique et Danse.

Accepte la tranche optionnelle correspondante à une moins-value de 500 euros HT du lot N°1 « Gros Œuvre, VRD et Divers » passé avec l'entreprise FT CONSTRUCTION pour la chaufferie, et autorise Le SDE07, mandataire, à signer les pièces correspondantes avec le prestataire.

Accepte à l'unanimité, la proposition de sous-traitance de l'entreprise SA-PEC ENTREPRISE NOUVELLE pour la réalisation des prestations d'étanchéité du lot N°1 « Gros Œuvre, VRD et Divers » et autorise à l'unanimité, le SDE07, mandataire, à signer les pièces correspondantes.

Fixe les nouveaux taux des taxes locales : Taxe d'habitation : 8.90%, Taxe sur le Foncier Bâti : 8.80%, Taxe sur le Foncier Non Bâti : 48.00%.

Approuve la suppression de la contribution aux dossiers d'urbanisme et l'augmentation du taux de la taxe d'aménagement de 2% à 2.5%.

Approuve à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget principal.

Vote à l'unanimité la contribution au FUL pour 2018.

Autorise le Maire à déposer la demande de subvention DSIL pour le financement des travaux de réhabilitation de la Maison Mercier selon le plan de financement exposé

Maintient les propositions de la délibération du 02 mars 2018 concernant le chemin de Fougeyrolles.

Accorde à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 400€ à l'association « Arts et Amis » pour l'organisation des concerts de La Chapelle.

Approuve l'ensemble du contenu de la motion établie par l'AMRF sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité et s'associe solidairement à la démarche de l'Association des maires ruraux de France en faveur d'une loi-cadre « commune et ruralité ».

En fin de séance, le maire informe le conseil de l'avancement des chantiers chaufferie et maison SERRE, de la situation du relais de Sully et rappelle les manifestations à venir.

Carnet

Mariages

À l'heure où les jeunes ne se marient plus beaucoup, il est heureux de pouvoir enregistrer deux mariages de jeunes gens de la commune.

Tout d'abord, un oubli dans le précédent bulletin (avec toutes nos excuses), **Alexandre Cochet (de Rioufol) et Charlène Ducheix** Se sont unis le 2 septembre 2017.

Le 5 mai dernier, c'est **Cornélia Garnier de La Marette qui a épousé Matthieu Kroog**

Félicitations et tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

Décès, Ils nous ont quittés

Lucie MARCESSE (née CHAZEL) de Baujé, le 28 décembre à l'âge de 95 ans

Alice SOUCHE (née GUIRON) d'Antrolles, le 25 janvier à l'âge de 95 ans

Christian SERAFINOWSKI, au village, le 7 mars, à l'âge de 64 ans.

Marc DOUSSON de Pelloutier, le 15 avril à l'âge de 94 ans

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Thierry COURBY

Négociant en matériaux de construction
Vente aux particuliers et aux entreprises

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 12h

725, route de Valence
07360 LES OLLIÈRES SUR EYRIEUX
thierry.courby0652@orange.fr

Tél. 04 75 66 20 74
Fax 04 75 66 31 54

St Philippe Bertrand



- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- Adduction d'eau

06 81 83 82 87
philippe.bertrand07@orange.fr

CHATEAU BROWN
PESSAC-LÉOGNAN

www.chateau-brown.com

NURY AMBULANCE TAXI
07190 ALBON D'ARDECHE
Communes de Stationnement :
ALBON D'ARDECHE - MARCOLS LES EAUX -
ST PIERREVILLE - ST SAUVEUR DE MONTAGUT
Tél. 04 75 65 62 88

Budget 2018 : la concrétisation des projets

Le conseil municipal du 3 mars a d'une part validé les comptes 2017 et l'affectation des résultats de l'exercice et d'autre part voté le budget prévisionnel pour 2018.

Pour la première fois au cours de ce mandat, le budget a été particulièrement aisé à construire puisque, comme je le disais lors des vœux en janvier, l'horizon financier s'éclaircit. En effet, pour 2018 :

- Pas de nouvelle ponction sur nos diverses dotations de fonctionnement, (avec - 50 000 € depuis 2014, cela suffit amplement !)
- Des subventions sur nos deux importants chantiers au-delà de nos prévisions.
- Concrétisation des ventes qui étaient sous compromis (bâtiements et terrains de l'Hermet).

Ces divers éléments permettent d'envisager la fin du mandat sereinement en étant certain de pouvoir tenir nos engagements et tout cela sans augmentation notable de la part communale de vos (nos) impôts.

Les grandes lignes du budget 2018

Les dépenses de fonctionnement restent largement maîtrisées : de **350 000 € en 2014** elles seront de **338 000 €** cette année (malgré la charge intégrale du 2ème emploi communal suite à la suppression des emplois aidés).

Les recettes sont stabilisées à **465 300 €**. Ainsi ce budget prévisionnel devrait dégager un excédent de fonctionnement de **127 300 €** en fin d'exercice.

Un excédent en quasi-totalité consommé par le remboursement du capital de la dette, **120 000 €** cette année (hors remboursement anticipé). Heureusement, **les recettes exceptionnelles de 261 000 €** (vente des bâtiments – réalisée mais non budgétisée en 2017- et des derniers terrains de l'Hermet) permettront de poursuivre nos investissements. Indépendamment de nos deux « gros » chantiers, nous poursuivrons le programme voirie (120 000 € TTC) et celui de la rénovation thermique du parc locatif. Par ailleurs comme annoncé, la vente des terrains de l'Hermet permettra de finaliser enfin ce hameau (30 000 € prévus).

Finalement le budget d'investissement, **avec les reports des opérations** débutées mais non concrétisées en 2017, se situera à **1 345 000 €**. Il faut rappeler que toutes les dépenses étant comptabilisées TTC, ce montant intègre environ 170 000 € de TVA récupérable par la commune. Cela laisse malgré tout le budget à un montant HT conséquent de **1 168 000 €**. Ceci est tout à fait exceptionnel puisque les opérations Chaufferie et maison SERRE représentent à elles deux **735 000 € HT**.

Bien sûr cette politique d'investissement ambitieuse ne permet pas, pour l'instant, une diminution notable de la dette communale (1 235 000 € hérités en 2014 auxquels se sont rajoutés les 260 000 € de l'ex CCC). Cependant laisser l'héritage de bâtiments vides en l'état nous est apparu insupportable tant éthiquement que financièrement.

Présentation infographique

NB, si les chiffres de cette présentation sont bien ceux des documents officiels votés en CM et transmis en préfecture, leur présentation en est quelque peu différente afin de les rendre plus lisibles, ainsi les opérations comptables entre section n'apparaissent pas.

Budget 2018 : taxes locales

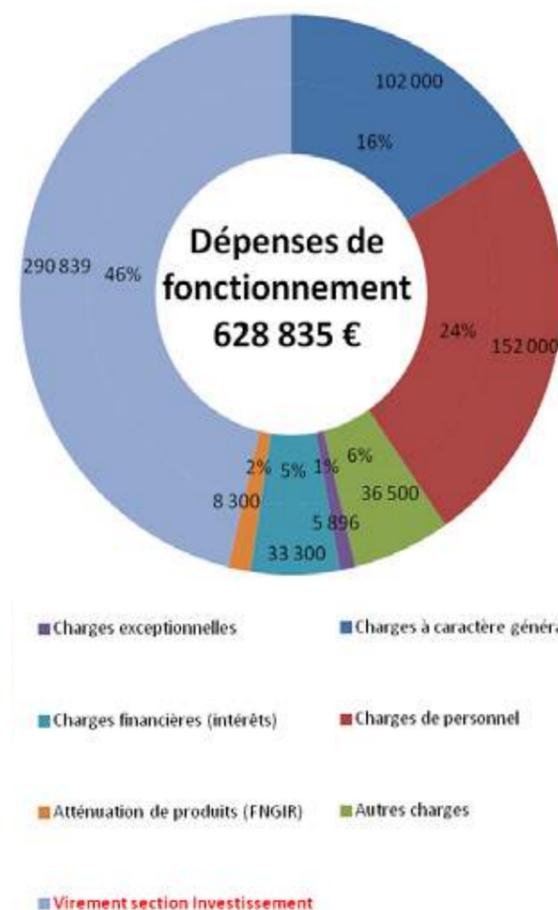
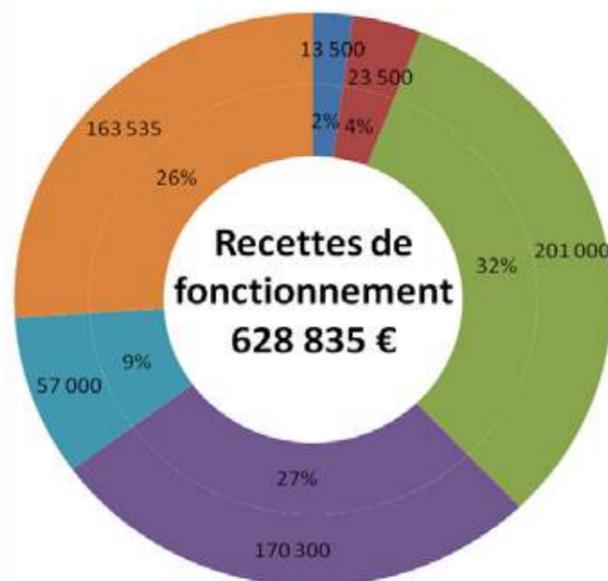
Instauration d'un nouveau dégrèvement de la taxe d'habitation.

L'article 5 de la loi de finances pour 2018 instaure, à compter de 2018, un nouveau dégrèvement de taxe d'habitation (TH) qui, s'ajoutant aux exonérations existantes, permettra à environ 80 % des foyers d'être dispensés du paiement de la TH au titre de leur résidence principale d'ici 2020. Cet objectif sera atteint de manière progressive sur trois ans. Le taux du dégrèvement sera de 30 % en 2018 et de 65 % en 2019. À compter des impositions de 2020, la taxe d'habitation sera entièrement dégrévée pour environ 80 % des foyers fiscaux sur la base du taux voté par la collectivité en 2017.

Le nouveau dégrèvement n'a pas d'impact sur le pouvoir de taux et d'assiette des communes et des EPCI. Afin de préserver l'autonomie financière des collectivités, l'état prend en charge intégralement le coût de cette mesure. Les collectivités territoriales ne subissent aucune conséquence financière liée à ce dégrèvement. Elles continuent de percevoir l'intégralité de leurs ressources de taxe d'habitation par l'intermédiaire des avances de fiscalité. Le montant du dégrèvement de la taxe d'habitation sera calculé sur la base des taux et des abattements en vigueur en 2017. Les communes et les EPCI conservent leur pouvoir de taux sur l'ensemble de l'assiette de la taxe d'habitation.

Taxes locales stabilisées pour la CAPCA : cette année l'agglomération ne modifiera ses taux de taxes locales (TH 12.59%, TFB 4.07% et TFNB 14.37%). Cependant, l'augmentation des bases fixées par l'Etat générera malgré tout une augmentation.

Augmentation des taux communaux : par contre, le conseil municipal a décidé une légère augmentation cette année (la seule du mandat). Ainsi la TH passera de 8.79% à 8.90% ; la TFB évoluera de 8.60% à 8.80% et enfin la TFNB passera de 46.31% à 46.89%. Ces augmentations généreront une recette supplémentaire de 1 370 €



Fonctionnement Dépenses

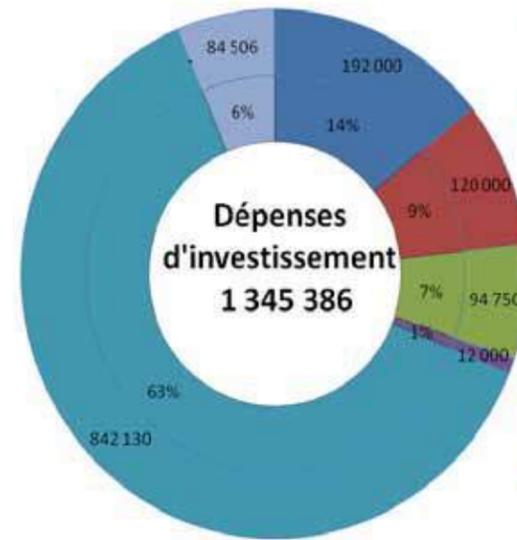
AFFECTATION	Prévisions 2018		Réalisé 2017
Charges à caractère général	16%	102 000	104 392
Charges de personnel	24%	152 000	146 944
Autres charges	6%	36 500	39 447
Charges exceptionnelles	1%	5 896	18 283
Charges financières (intérêts)	5%	33 300	32 755
Atténuation de produits (FNGIR)	1%	8 300	8 109
Total dépenses réelles	54%	337 996	349 930
Virement section Investissement	46%	290 839	
TOTAL	100%	628 835	349 930

Fonctionnement Recettes

NATURE	Prévisions 2018		Réalisé 2017
Atténuation de charges (contribution La Poste pour APC)	2%	13 500	18 146
Produits des services et des ventes	4%	23 500	24 564
Impôts, taxes et allocation de compensation	32%	201 000	207 966
Dotations et subventions (ETAT)	27%	170 300	165 847
Recettes locatives	9%	57 000	67 381
Total recettes normales	74%	465 300	483 904
Produits exceptionnels + excédent 2017 reporté	26%	163 535	343 251
TOTAL	100%	628 835	827 155

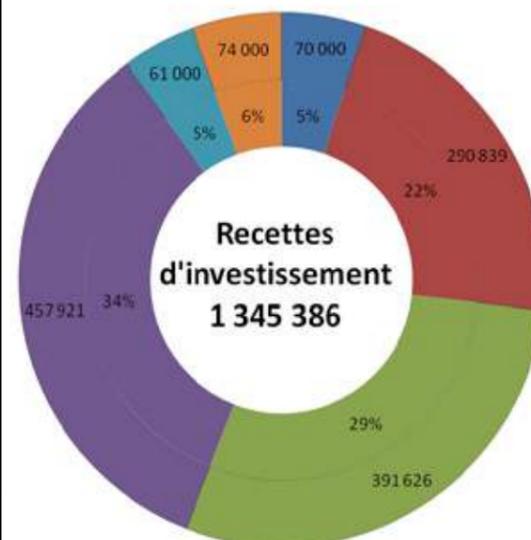
Investissement Dépenses

Affectation	Prévisions 2018	Réalisé 2017	
Remboursement du capital de la dette	14%	192 000	199 600
Voirie	9%	120 000	108 301
Investissements divers (Parc Locatif et bâtiments communaux...)	7%	94 750	38 770
Révision PLU	1%	12 000	12 565
Opération en cours (Chaufferie collective et maison SERRE et autres bâtiments)	63%	842 130	47 954
Déficit d'investissement	0%	-	193 872
Imprévus	6%	84 506	-
TOTAL	100%	1 345 386	601 062



Investissement Recettes

Nature	Prévisions 2018	Réalisé 2017	
FCTVA	5%	70 000	52 097
Virement de la section de fonctionnement	22%	290 839	209 551
Subventions perçues ou notifiées opérations en cours	29%	391 626	124 686
Excédent d'investissement reporté	34%	457 921	-
Produits de cession (Vente terrains Hermet finalisée en 2018)	5%	61 000	-
Emprunts réalisés (une partie de l'emprunt 2017 remboursée par anticipation et remplacée par le prêt taux zéro CARSAT de 74 000 €)	6%	74 000	351 484
TOTAL	100%	1 345 386	737 818



Révision du PLU enfin le bout du tunnel

Nous n'osons plus avancer de date pour la clôture de cette révision ! Cependant il semble que, cette fois ci, nous arrivons enfin au bout de la procédure. La validation du projet de document d'urbanisme par le conseil municipal interviendra par le vote lors du conseil municipal extraordinaire du 11 mai. Il pourra alors entreprendre son parcours d'approbation par les PPA (Personnes Publiques Associées) tels que : l'Etat-DDT, le Département, la Chambre d'agriculture, le représentant du SCOT -schéma de cohérence territoriale-, la CAPCA...),

La réduction drastique des surfaces constructibles est confirmée puisqu'elles se limiteront à environ deux hectares. Quelques zones spécifiques ont pu être « arrachées » : zone d'aménagement économique (UE) à La Grange, zone pour habitat de loisirs Ac à La Marette (camping à la ferme) et (Nih) au Tribble (chambres d'hôtes), ceci à la demande expresse des propriétaires.

Le nouveau PLU est bâti sur un potentiel de construction d'une trentaine de logements, pour les 15 ans à venir. Ce potentiel intègre évidemment les changements de destination de bâtiments existants, dans **des zones non constructibles**, qui pourront être transformés en habitation, ce qui n'était pas le cas dans le précédent PLU. Certaines règles patrimoniales devront toutefois être respectées pour ces aménagements.

Le règlement relatif aux constructions d'annexes est assoupli. Les annexes seront autorisées, dans la limite de 40 m² et à moins de 20 m de l'habitation principale. Cela correspondait à une demande pressante des administrés.

L'enquête publique sera ouverte fin août, à la suite des trois mois de consultations administratives, (information par voie de presse, affichage et sur le site de la commune). Vous pourrez déposer vos remarques et doléances éventuelles auprès du représentant du Préfet. Vous pourrez

bientôt consulter le projet qui sera mis en ligne courant mai sur le site internet de la commune

Le nouveau PLU entrera enfin en vigueur avant la fin de l'année 2018 et ce pour une durée de 12 à 15 ans. A moins que d'ici là, le PLU Intercommunal soit adopté par la Communauté d'Agglomération.



Service civique

Djessy DELARBRE apprend la citoyenneté dans le cadre du Service Civique. Après avoir obtenu l'agrément préfectoral, la commune a pu recruter Djessy en service civique. La mission proposée est variée puisque elle prévoit aussi bien, un investissement dans l'animation en participant à la préparation des événements associatifs tel le trail des châtaigniers et la ronde des fours des Légremis, que

le maintien d'une solidarité intergénérationnelle en allant aider les personnes âgées qui en manifestent le besoin. Ce fut déjà le cas à La Marette pour rentrer du bois, à Chalan pour bêcher un jardin. Par ailleurs, au village, en l'absence de Roland ce ne sont pas les petits travaux qui manquent. De Même, de Fougères, de Plos ou Baujé, les demandes d'aide arrivent.

Djessy fait preuve d'un réel engagement dans son travail et fait l'unanimité pour sa gentillesse et sa disponibilité. Espérons que cette expérience de huit mois lui permettra de décrocher une place en apprentissage.



Recensement 2018

Géraldine notre agent recenseur et Marie-Laure, adjointe au maire, coordonnatrice de l'opération remercient vivement l'ensemble de la population pour l'accueil qui leur a

été réservé et pour la bonne volonté de chacun. Notons un très bon taux de réponses par Internet (plus de la moitié des bulletins individuels) qui a permis de boucler ce recensement dans le temps imparti, ce qui était loin d'être évident compte tenu de l'étendu de la commune.

Le recensement en quelques chiffres, 436 logements répartis en 190 résidences principales pour 211 résidences secondaires. Ce dernier chiffre est particulièrement pénalisant en termes de dotations de l'Etat puisque une résidence secondaire compte pour « un » quel que soit son nombre d'habitants. Enfin 35 logements sont déclarés vacants (souvent inhabitables en l'état).

Enfin la population (résidents permanents), baisse légèrement. Elle s'établirait à 375 habitants, l'INSSEE, après analyse des résultats, devant confirmer ce chiffre dans les mois qui viennent.

Une autre caractéristique de notre population, c'est son fort taux de renouvellement puisque ces cinq dernières années nous comptons plus de 90 nouveaux habitants.

Les travaux sur la commune

Laurent remplace Antoine :

Après trois ans au service de la commune, Antoine nous a quittés (fin de l'emploi aidé) pour rejoindre son Nord natal où il a immédiatement retrouvé un emploi sur la base de son CV au service communal. Durant ces trois années, Antoine a été un employé modèle. Il gardera un bon souvenir de son passage à Gluiras et en particulier de son apprentissage (entre autre, de la maçonnerie) avec le « maître » Vincent. Malgré la disparition des aides de l'Etat, le conseil municipal a décidé de maintenir ce deuxième emploi communal. C'est Laurent Valero, domicilié à La Grange, en recherche d'emploi, qui a été recruté.

Elagage

Grosse campagne d'élagage le long des routes communales après les dégâts causés par l'importante chute de neige de février

Campagne fossés,

Elle a débuté le 3 avril, Vincent à la mini pelle et Laurent au camion ont passé en revue et nettoyé les fossés quelque peu encombrés à la sortie de l'hiver.

Programme voirie 2018 :

Les efforts de réfection totale vont se poursuivre cette année vers les hameaux de La Ribeyre (secteur la Blache sur la route qui va à Chayac), Le Grand Chemin, Cols, Bois de Geyx, La Bosse, Bas Vernet, Magny, Marjanoux, l'Hermet, la Chapelle et au Village : l'accès à la salle des associations ainsi que celui vers la chaufferie.

Par ailleurs le rebouchage systématique des trous apparus cet hiver sera assuré, n'hésitez pas à signaler les secteurs qui vous semblent relever de cet indispensable entretien. En complément quelques chantiers de terrassement sont prévus : accès au parking supérieur du lotissement de l'Hermet, puisque les nouveaux propriétaires débutent leur construction, élargissement à Giffon et un enrochement sur la route de Chalan à Champlovier où un effondrement menace de couper la route.

Bois de Geyx, le mur de soutènement de la route communale à l'arrivée dans le hameau était effondré. Vincent et Laurent ont repris ce mur sur une dizaine de mètres. Merci à Jean-Paul Viallet pour sa participation et pour la précieuse mise à disposition de la mini-pelle.

Giffon : réparation d'une importante fuite. Remplacement et mise en extérieur des compteurs d'eau du hameau.

AEP - Interconnexion des ressources en eau : le captage des Ecluses a été connecté au réservoir général de Charrier, alimenté par le captage de La Flacheyre, afin de pouvoir renforcer cette ressource, le cas échéant, en période d'étiage.

Les deux chantiers chaufferie collective et maison SERRE avancent

- Chaufferie : l'accès a été réalisé et le gros œuvre du bâtiment est achevé. L'implantation du réseau de chaleur débute en mai. Malgré les intempéries, le calendrier est respecté.

- Maison Serre : la partie maçonnerie et charpente étant terminée, tous les autres corps de métier vont pouvoir entrer en action. Pour l'instant le planning est tenu.



Rencontre avec le Député Hervé SAULIGNAC

Les élus de l'ancien canton de St Pierreville étaient invités à une réunion de travail par Hervé SAULIGNAC, le député de la circonscription. L'occasion pour le député de présenter son « fonctionnement » face à ses nouvelles responsabilités. Il se rend à Paris pour le travail parlementaire, du mardi au jeudi. Du vendredi au lundi soir c'est le travail de terrain sur la circonscription qui l'occupe. En toute transparence, par un rapide regard sur les premiers mois de son mandat, le Député a pu nous indiquer les lois qu'il avait votées et celles auxquelles il n'avait pas apporté son soutien. Il est membre de la Commission des lois, de celle sur la sécurité du nucléaire et du conseil du numérique. Mais, l'essentiel de la réunion a porté sur les problèmes locaux que les élus souhaitaient aborder. Sans surprise c'est celui du téléphone qui a

occupé la majorité du temps d'échange. Le service public délégué à Orange souffre d'une déficience récurrente qui exaspère l'ensemble des élus des territoires ruraux. Une démarche collective soutenue par les Députés, les Sénateurs, les associations des maires ou celles de consommateurs, avec une forte médiatisation, semble seule à pouvoir bousculer Orange. Malheureusement le contexte économique l'emportant trop souvent sur la solidarité territoriale, la situation ne porte pas à l'optimisme.

Espérons que la mise en place de la Fibre optique par **Ardèche Drôme Numérique (ADN)**, qui poursuit son plan de développement, viendra aider à résoudre le problème.

Rencontre avec le Commandant Nicolas Chaptal !

Le commandant Nicolas Chaptal qui dirige la compagnie du Teil a convié aux Ollières les élus du secteur de St Pierreville afin de présenter la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ).

Avec la Police de Sécurité du Quotidien, le gouvernement s'est engagé dans une évolution des missions de la police et de la gendarmerie pour répondre à la priorité des Français : la sécurité. C'était tout l'enjeu de la large concertation lancée par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb le 28 octobre dernier à La Rochelle : entendre les propositions en partant du terrain. C'est pourquoi chaque policier et gendarme a pu donner son avis via des questionnaires mais aussi des réunions de proximité.

La concertation a aussi été menée au niveau départemental par les préfets avec les associations d'élus, organisations syndicales de la Police et structures de concertation de la Gendarmerie, représentants des policiers municipaux, acteurs de la sécurité privée et des transports, experts... Cette démarche a été reproduite avec leurs représentants nationaux. A l'issue de quelques semaines d'étude des contributions, le ministre

d'État, ministre de l'Intérieur a lancé officiellement la Police de Sécurité du Quotidien le 08 février 2018 à Paris. Les premières expérimentations débuteront au cours du premier trimestre 2018.

La principale évolution serait la fin de la politique du chiffre qui voulait que les moyens soient affectés uniquement là où la délinquance était enregistrée. Chaque compagnie doit adapter sa réponse en fonction du contexte local. Pour nos territoires ruraux, les brigades territoriales de contact (BTC) devront assurer une meilleure présence sur le terrain avec quatre fonctions essentielles : contact, prévention, intervention et investigation. Très concrètement pour notre commune, un deuxième gendarme vient d'être affecté à la brigade de St Pierreville qui pourra accueillir le public une demi-journée par semaine. Le reste du temps sera largement consacré au terrain. Avec 6 gendarmes aux Ollières et 5 à Privas, 13 gendarmes auront en charge notre secteur, soit 1 pour 700 habitants, ce qui donne un ratio très convenable.

Les élus saluent unanimement la démarche mais attendent un réel suivi des plaintes liées aux incivilités qui sont le point noir dans toutes les communes. Du tapage nocturne aux problèmes de voisinage en passant par les dépôts sauvages et autres écobuages non autorisés, les soucis des élus sont récurrents jusqu'à en devenir épuisants.

sarl SOUCHE
LOCATION MATERIEL BTP
AGREGATS - LIVRAISON
 Les Bruas
 07360 Les Ollières-sur-Eyrieux
04 75 30 66 82
06 72 00 39 04

Cuisine Régionale à base de produits frais du terroir
Gibiers - poissons selon saison
SabarotX
 Tél. 04 75 66 60 08 - Fax : 04 75 66 62 24
 charles-andre.sabarot@orange.fr
 Saint pierreville 07190

Vie de l'école

La cour des maternelles est en cours de réalisation : sont prévus, un espace jeux d'extérieur, un bac à sable. Par ailleurs deux carrés potagers seront mis en place pour l'activité « Au fil des saisons », un travail sur le temps et les saisons programmé pour 2018/2019.

Initiation tennis : les deux séances proposées par le comité territorial Drôme/Ardèche ont emballés les enfants. Pour les plus grands, la municipalité envisage quelques séances, sur le terrain de l'Hermet, encadrées par l'éducateur du comité.

Cycle natation : 17, 24 et 31 mai, à la piscine intercommunale de VERNOUX. Six séances au programme. Merci aux parents accompagnateurs (Béatrice, Jean Noël et Sébastien).

Fête de l'école : la date du 23 juin est envisagée mais doit être confirmée.

Accueil de loisirs : en marge de l'école, cette structure intercommunale, fonctionne à chaque période de vacances, en attendant les mercredis à partir de la rentrée 2018. Rappelons que la commune, en complément

de la CAF, prend en charge la quasi-totalité de la part des parents.

Appel à vos archives : Régis et Nathalie HAVOND aimeraient retrouver quelques photos de classe prises dans l'ancienne école qu'ils sont en train d'aménager. Merci pour eux.



Christian SERAFINOWSKI

Christian SERAFINOWSKI chef et gérant du Relais de SULLY nous a quitté mercredi 7 mars. Emmené par les pompiers mardi 6 mars, aux urgences de l'hôpital de Privas, il n'aura pas survécu à son malaise. Arrivé en mars 2016 pour reprendre l'auberge communale il était plein d'espoir et convaincu de venir, «donner du bonheur et du plaisir aux clients », comme il aimait à le dire. Après un parcours professionnel dans divers établissements prestigieux, il réalisait son rêve d'avoir « son restaurant ».

Malheureusement, s'il était un indiscutable bon cuisinier, il avait sous-estimé la charge de travail que représentait la gestion solitaire d'un établissement comme le Relais de SULLY. En effet, difficile d'être aux fourneaux et en salle. Difficile d'assurer les achats et l'accueil des clients. Face à

ces contraintes ajoutées à ses soucis de santé, Christian a commencé à perdre pied. Il n'a pas trouvé la force d'aborder une nouvelle saison. Derrière un caractère bourru, se cachait un personnage généreux. Lors du dernier repas que nous avons organisé, mi-février, pour le départ d'Antoine, l'employé communal, il avait tenu à offrir un magnifique dessert. Enfin, dernier geste de générosité envers notre commune, Christian SERAFINOWSKI, lègue son fonds de commerce à la commune de GLUIRAS. Merci à lui et à ses héritiers qui ont validé cette dernière volonté. PS : la réouverture de l'établissement reste liée au règlement de la succession. Pour l'instant il est impossible de prévoir si la saison qui arrive sera assurée.

SARL. HAVOND Mickaël GENTON Ludovic
06 99 01 48 95 M. Havond
06 31 38 78 23 L. Genton
Pcs - 07190 CLUIRAS - 04 75 29 28 82
sarhavondgenton@aol.com

MAROQUINIER RESPONSABLE & DURABLE
SIS

SARL VIALLET
Mobile : 06.80.88.14.97
Tel : 04.75.65.48.29
07190 Cluiras
Magney
-Maçonnerie Générale (neuf & rénovation)
-Couverture & Charpente
-Doublages
Email : entrepriseviallet07@aliceadsl.fr



Vote du Budget 2018 :

En fonctionnement le budget 2018 s'établit à 30,7 millions d'euros dont 13,4 millions reversés aux communes au titre des allocations de compensation (106 500 € pour notre commune). Avec 5,1 millions, les charges de personnel sont le 2ème poste important.

Avec 22 millions, nos impôts locaux représentent 72% des recettes de l'agglomération. Les 6.2 millions de subventions (Etat 2,6, Région 1,3 et Département 1,2) viennent aussi largement abonder les budgets de la CAPCA.

En investissement il est prévu 12 millions d'euros pour cet exercice. Finalisation des voies douces, rénovation du théâtre de Privas, agrandissement de la zone économique du Moulinon, piscine de Vernoux, desserte du port fluvial du Pouzin, seront au programme 2018. L'emprunt nécessaire pour conduire tous ces projets se situera autour de 4,6 millions d'euros.

Les budgets annexes : l'assainissement pour 5,5 millions et les transports pour 3,7 millions sont les deux plus importants. En parallèle à ces budgets, le conseil communautaire a validé les subventions de fonctionnement que la CAPCA accorde aux organes qui portent la politique territoriale. 1 million d'euros pour le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) 345 000 € pour la régie du Théâtre et 476 000 € pour l'office de tourisme.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) un outil au service des 42 communes de l'agglomération.

Gestion des crèches, accueil de loisirs, portage des repas, assistance administrative, aide à domicile, téléassistance... Autant de domaines dans lesquels le CIAS de la CAPCA vient au soutien des communes et de leurs habitants. Pour plus d'informations, Tél : 04 75 64 47 82.

De même, dans le cadre du déploiement des maisons de service au public (MSAP), une MSAP itinérante devrait être mise en place prochainement. Sa mission sera d'accompagner les administrés dans leurs démarches auprès des services de la vie courante (CAF, CARSAT, CPAM Pôle Emploi, service des impôts...). Les interventions seraient assurées, sur rendez-vous, dans un local communal.

BIEN VIEILLIR EN ARDÈCHE !

Événements GRATUITS et OUVERTS à TOUS



JUIN EN FÊTE POUR LES SÉNIORS...

INSCRIPTIONS VIVEMENT CONSEILLÉES PAR RETOUR DU COUPON-RÉPONSE AU VERSO



PROGRAMME :

Jeudi 7 juin 2018 à 14h30
Salle des Fêtes de la Palisse (Le Cheylard)

THÈME : HUMOUR ET CONVIVIALITÉ

PRÉSENTATION D'UN THÉÂTRE FORUM
par la compagnie de théâtre «Impacte»
Temps de partage autour d'une collation
Stands d'informations et d'inscriptions

JEUDI 14 JUIN à 10h CENTRE MULTIMÉDIA DE LAMASTRE THÈME : SENIORS ET NUMÉRIQUE «Découverte des outils connectés»	JEUDI 21 JUIN à 14h30 SALLE POLYVALENTE D'ARCENS THÈME: AMÉNAGER SON LOGEMENT Diffusion et échanges autour du film : «J'y suis, j'y reste»	MERCREDI 27 JUIN à 9h SALLE DES FÊTES DE CLUIRAS THÈME: CUISINER ENSEMBLE Préparation d'un repas partagé	JEUDI 28 JUIN à 14h30 SALLE DES FÊTES D'ACCONS THÈME: SE PROTÉGER Conférence avec la gendarmerie : «Se protéger des actes de malveillance»
---	---	---	---

Je veux participer aux événements organisés en Ardèche

Coupon à retourner par courrier à l'attention de C. DUVAL - MSA Services - 29 rue F. Chopin - 26000 VALENCE

Je participe aux événements suivants:

Seul(e) Accompagné(e) depersonne(s)

- Le 07 juin au Cheylard (Théâtre forum)
- Le 14 Juin à Lamastre (Découverte des outils connectés)
- Le 14 Juin à Saint Martin de Valamas (Découverte des outils connectés)
- Le 21 juin à Arcens (Aménager son logement)
- Le 27 juin à Cluiras (Repas partagé)
- Le 28 juin à Accons (Conférence avec la gendarmerie)

M. Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone / Mail :



Vie associative



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Noël intergénérationnel

Samedi 16 décembre aînés et enfants de la commune avaient rendez-vous à la salle des fêtes pour le désormais traditionnel Noël intergénérationnel. Les seniors (de plus de 70 ans, budget oblige) étaient invités à un repas gastronomique préparé par la joyeuse équipe du CCAS bien aidés par Remy Penalzoza chef à domicile. Au menu, foie gras, saumon fumé, pastilla de canard et polenta au potiron, fromage et bûche glacée. Le repas tout juste terminé, vers 15h30 les 30 enfants de la commune investissaient la salle des fêtes : c'était à leur tour d'être gâtés par les organisateurs. Le spectacle « les aventures de cherche pattes » les a tenus en haleine près d'une heure avant l'arrivée du Père Noël. Après la distribution des cadeaux, dans la « chaude » ambiance que l'on imagine, le goûter a eu lui aussi un beau succès (en particulier...) les



bugnes de Solange et Christiane). Parents, aînés et enfants ont ainsi pu partager un très bon moment. Les chaleureux remerciements adressés aux membres du CCAS leur ont fait chaud au cœur et les confortent dans le choix d'organiser ce mélange des âges.

Les Aînés qui n'ont pas pu se déplacer n'ont pas été oubliés, ils étaient destinataires d'un colis copieusement garni. Certains ont souhaité que leur colis soit remis à des plus nécessiteux, un geste qui les honore et qui a permis au CCAS d'améliorer le Noël de quelques familles.

Soirée théâtre

Samedi 17 février, en soirée, la troupe de théâtre amateur « les Pièces Montées » du Teil avait posé sa roulotte près de la salle des fêtes. La représentation de leur dernière pièce « Erreur des pompes funèbres en votre faveur » a séduit les spectateurs. Comme d'habitude les membres du CCAS ont assuré la petite restauration et la buvette avant et après le spectacle. Un très bon moment.

Le spectacle « Parallélépipède » - Voyage théâtral, sonore et visuel

Samedi 28 avril 2018 en fin d'après-midi, à la salle des fêtes, dans le cadre des «Nouvelles Envolées du Théâtre de Privas», le spectacle de Sébastien Joanniez (auteur et interprète) et Laura Tejeda (chanteuse, musicienne et interprète), a tenu toutes ses promesses.

Un enfant de parents magiciens décide de délaissier ses pouvoirs et d'aller à l'école pour apprendre à vivre. Sur le chemin de l'école, il découvre la magie de tous les jours, dans ses rencontres avec les êtres et les choses de la nature ou de la ville. Il tombe amoureux,

Vie associative



tisse des liens d'amitié, écrit des poésies qu'il scande aux sorciers et sorcières lors des grandes fêtes organisées par ses parents. Au milieu des autres, il dessine une trajectoire d'homme libre et sensible.

Ce propos ambitieux présenté avec un réel talent a su emporter les spectateurs dans sa folle poésie. Un mélange de textes, de musique et surtout de parties chantées sublimes par la voix « magique » de Laura Tejeda. La performance de ces magnifiques acteurs a été soulignée par les longs applaudissements du public. Le traditionnel pot d'après spectacle a permis de prolonger la magie en échangeant avec les artistes.

Un solide programme à venir !

En association avec La MSA «Juin en fête pour les seniors», il s'agit d'une série d'actions en direction des seniors. L'évènement sera présenté lors du théâtre forum prévu sur Le Cheylard le 07 juin 2018. Le transport peut être organisé pour que les personnes intéressées puissent se rendre à cet évènement.

Dans ce cadre, la MSA organisera à GLUIRAS le « repas partagé » prévu au programme de « juin en fête ». La date du mercredi 27 juin midi a été retenue. Le principe consiste en un atelier cuisine ayant comme objectif la préparation, sous la direction d'un chef de cuisine, d'un repas qui sera ensuite partagé sur place entre tous les participants. L'atelier débutera à 9h, le chef se chargera des achats. Une inscription à cet atelier est indispensable, le nombre de places sera limité.

Si Gluiras s'est positionné pour accueillir l'atelier cuisine de l'action MSA, c'est que le CCAS souhaite prolonger l'expérience en proposant cette activité, un mercredi par mois, sous la houlette du chef à domicile Rémy PENALOZA. Soit pour un repas partagé soit pour un plat à emporter. Les participants fixeront ensemble les modalités de fonctionnement.

Si vous êtes intéressés vous pouvez dorénavant déjà contacter Elisabeth BEUDOT 06 66 34 03 06 ou en mairie beudot-gluiras@orange.fr.

Et avec le Département : sortie à la grotte Chauvet, vendredi 29 juin, le département invite les seniors à une découverte de la grotte Chauvet. Le CCAS met en place un covoiturage. Programme : départ 10h, vers 12h repas à proximité du site, 14h30 visite de la restitution de la grotte, 17h départ pour Gluiras (arrivée vers 19h). Grâce à la contribution du CCAS, une participation de seulement 10 € par personne sera demandée pour le transport et le repas de midi.

Inscription en mairie : 04 75 66 74 30 ou auprès d'Elisabeth BEUDOT au 06 66 34 03 06 et beudot-gluiras@orange.fr. Nombre de places limitées.

Soirée du 14 juillet :

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, une belle soirée vous sera proposée. Les membres du CCAS assureront restauration et buvette

autour du barbecue et du four à pain. Le feu d'artifice sera mis en place par GF Artifices qui nous promet un beau spectacle d'une vingtaine de minutes. L'animation musicale a été confiée au groupe « Canel Wine Peare » qui nous propose une première partie « familiale » avec ses trois musiciens. L'après feu d'artifice sera animé par Mister « P », le guitariste du groupe qui passera aux platines pour le bal populaire.

Avec le Comité des fêtes

Semaine de la langue française Causerie « dis-moi dix mots »



Samedi 17 mars, une vingtaine de personnes sont venues s'exprimer (ou écouter les contributeurs le faire) sur les dix mots proposés par le Ministère de la Culture. Cette année la parole était à l'honneur : « accent, bagou, griot, jactance, ohé, placoter, susurrer, truculent, voix et volubile » dix mots soumis à la réflexion des participants qui ont suscité quelques recherches exposées à l'auditoire. «**Merci aux orateurs pour cette jactance. Sans accent mais avec bagou, ils ont donné de la voix. Parfois volubiles voire truculents, ils ont su susurrer ou placoter leurs illustrations pour, sans crier ohé, tels de véritables griots, capter notre attention.**»

Festival du court métrage

Après les mots, l'image. Toujours dans le cadre de la semaine de la langue française, le Ministère de la Culture met, chaque année, à disposition une série de courts métrages libres de droits. Les organisateurs ont proposé un choix éclectique qui a ravi les spectateurs. Merci aux organisateurs du Comité des Fêtes pour cet agréable moment de culture.

Au programme 2018 du Comité des Fêtes

Le président, Richard Walther nous annonce :

Le 13 juillet, soirée sur l'espace extérieur de la salle des fêtes.

Fin octobre le traditionnel festival d'arts reste à confirmer et la date à préciser.

Ensemble et solidaires

Assemblée générale : samedi 6 janvier la présidente Françoise Chalaubryse présentait son bilan annuel devant une trentaine d'adhérents. Après le bilan d'activité et le bilan financier, la présidente a pu présenter les divers services accessibles avec l'adhésion. Un sympathique goûter a clôturé cette assemblée générale annuelle.

GA ANTHONY MOINS
Les Goudronneurs Ardéchois
Accès et abords de villas - Voiries communales
Parkings - Constructions routières...
07360 St Michel de Chabrilanoux
06 67 17 28 15
www.goudronneurs-ardechois.fr

FRECH'
BLONDE
FRECHET BOISSONS
EURL D'IC
Quartier véze 07360 Les Chéras sur Fortois
Tel : 04 75 66 07 07 / Port : 06 08 93 66 91

PLOMBERIE
Sylvette Ranc
645, route de Charensol
07190 Saint-Sauveur-de-Montagut
Tél. 04 75 65 44 67

Vie associative



Avec Anim'Gluires

Une soirée raclette réussie

Samedi 4 mars, les organisateurs ont à nouveau dû refuser du monde pour cette édition de la traditionnelle raclette proposée par Anim'Gluires en début d'année. Avec 175 personnes la « jauge » maximale était atteinte !

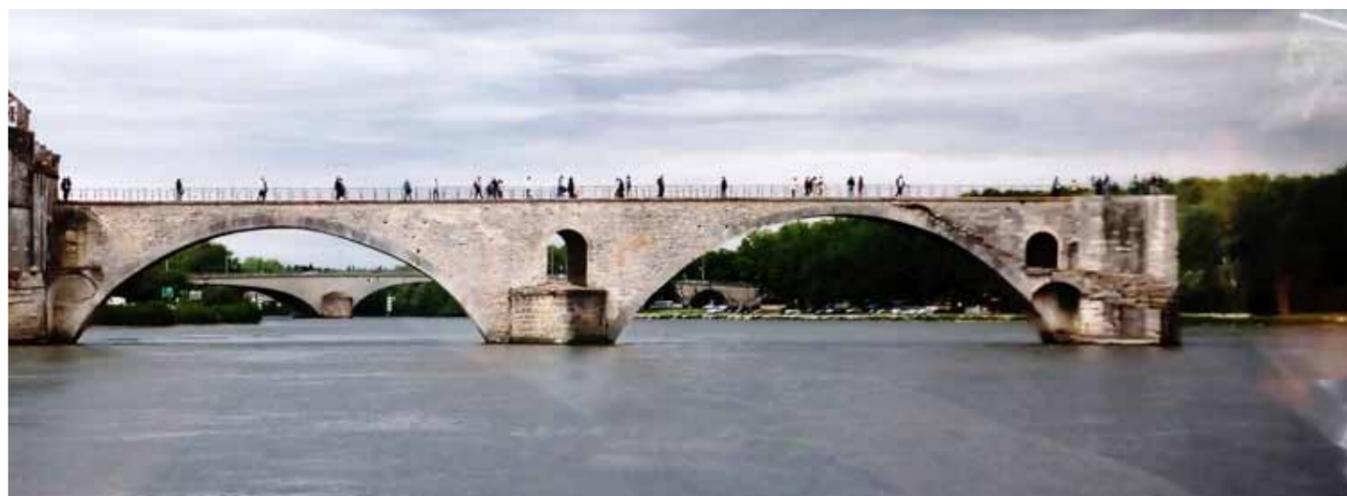
L'équipe suisse de Julien Lambert, fidèle au rendez-vous, était à nouveau aux « manettes » toujours dans la bonne humeur. Des produits de grande qualité servis à volonté jusque tard dans la soirée. Enfin, la piste de danse attendait les convives pour « brûler » quelques calories superflues. Grand merci aux organisateurs pour cet excellent moment.

La sortie familiale du 29 avril : une croisière sur le Rhône au départ d'Avignon et vers Arles. Le bus étant complet, les organisateurs ont dû refuser du monde. Il est vrai que le programme était alléchant ; déjeuner croisière sur le Rhône et visite d'Arles. Une belle journée largement financée par l'association Anim'Gluires qui a pris en charge plus de la moitié du budget de cette sortie. Bravo pour cette belle initiative.



La suite du programme 2018 : La présidente Caroline Fayard annonce : **Fête de la musique, le 23 juin** avec le groupe marseillais MIX'AGES. Buffet/Buvette feu d'artifice et Bal

Soirée Karoké le 22 septembre - Réveillon du 31 décembre



Vie associative



Les LÉGRÉMIS : fêtent leurs 10 ans

Samedi 20 janvier, l'assemblée générale de cette dynamique association a rassemblé une trentaine des 49 adhérents pour son assemblée générale annuelle.

Une assemblée générale en deux temps : AG extraordinaire pour un indispensable toilettage des statuts suivi de l'AG ordinaire pour présenter le bilan de 2017 et les prévisions pour 2018.

Le président, Ali-Patrick LOUAHALA animait le diaporama, chacun des membres du conseil d'administration présentant son domaine : Régine Chareyre pour le rapport activité et Bruno Daneyrolles pour le bilan financier, pouvaient souligner la bonne santé de l'association. Avec un solde positif de 3 400 € les comptes sont effectivement au beau fixe. Ce bon résultat étant principalement dû à l'énorme succès de la ronde des fours 2017 qui a accueilli près de 800 randonneurs.

Programme 2018 : il reprend les grands classiques... Le projet de trail permanent devrait réellement avancer cette année. Projet ambitieux pour lequel l'association devra convaincre les collectivités concernées de s'engager concrètement (financièrement mais aussi par la participation à l'entretien).

Après ce moment studieux, la soirée se clôturait par un temps de convivialité autour d'un repas auquel étaient conviés les bénévoles sans lesquels l'association ne pourrait pas déployer toute cette activité.

Dimanche 22 avril : le succès du Trail se confirme

Au départ de Beauvene cette année, puisque le parcours devient inter-communal, pas loin de 200 trailers se sont répartis sur les trois parcours (30 km, 18 km et 5 km). Une nouvelle fois, les participants ont été emballés par le tracé et la beauté des paysages. Ils ont unanimement salué la qualité de l'organisation. Indiscutablement ce trail est en train de se tailler une belle réputation et de prendre la place qu'il mérite dans le calendrier régional.

Au niveau des résultats, Fabien MERCHAT renouvelle sa performance de 2017 et termine 1er du 30 km en 2h 26 mn. Chez les féminines c'est Floriane PUAUX qui termine 1ère en 3h22. Le 18 km est remporté par Morgan DUMAS en 1h29 et Magali COUPAT en 1h52 pour les féminines.



Enfin au 5 km, les vainqueurs sont Bertrand VERMOREL en 19min45 et Margaux HAMLIN en 28min11

Prochaine manifestation mardi 8 mai à partir de 8h : l'incontournable

Ronde des Fours devrait rencontrer son succès habituel sur un parcours de 15 km avec un dénivelé de 550 m. Les randonneurs pourront goûter au pain frais sorti du four et aux confitures maison de Gluires avec thé/café avant de partir. Le parcours les mènera sur le versant nord

de la commune (Le Don, Chalan) jusqu'à 1000m d'altitude puis retour via Fougères, Plos et Chapelèche.

Adulte : 7 €, Enfant : 3 € (Moins de 12 ans).

Plus de renseignements sur le site : <http://www.leslegremis07.com/>

La Ronde des Fours 9^e édition

Randonnée pédestre à allure libre 15 km dénivelé + 550m

Produits locaux à partir de 13h

organisée par l'association Les Légrémis

GLUIRAS - Ardèche MARDI 8 MAI 2018

Départ place du village de 8h à 10h30

Adulte : 7 € - Enfant de 12 ans : 3 €

Ravitaillement aux trois fours à bois

Four 1 : pain, confiture

Four 2 : pomme de terre, tabouret, callette

Four 3 : fish, pain-pomme

Infos : 06 47 37 28 80 / 06 89 84 94 98

www.leslegremis07.com

Informations pratiques ...

Horaires Bibliothèque :

Jeudi de 15h à 17h

samedi 10h/12h

(s'adresser à l'APC en cas d'absence).

Horaires Mairie :

Ouverture au public, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45.

Horaires Agence Postale Communale :

Accueil du public : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi entre 9h20 et 11h40

Relevé de compteurs d'eau :

Aux résidents secondaires dont le compteur est à l'intérieur de l'habitation, pensez à communiquer votre index relevé fin juin. Merci.

Mairie de Gluiras

Tél: 04 75 66 74 30

www.mairie-gluiras.fr

Courriel : mairie-gluiras@wanadoo.fr

Directeur de publication : Marc Tauleigne

Comité de rédaction : municipalité de Gluiras

Crédits photos : Géraldine Courthial, mairie

Graphisme : GRAPHÉOL

Impression : Municipalité de Gluiras



Rémy à tout prix ! Chef à domicile
06 03 18 42 69 - 06 18 99 62 66
remypenaloz@hotmial.com
<https://www.facebook.com/remyatoutprix>

Agenda

8 mai :

Ronde des fours, dès 9h organisée par les Légrémiss

8 mai :

Cérémonie du souvenir, au monument aux morts à 17h30

23 juin :

Fête de la musique, organisé par Anim Gluiras avec le soutien de la municipalité

23 juin :

Fête de l'école (date à confirmer)

1er juillet :

(à midi) Pibou 5, le conseil municipal propose sa traditionnelle Paëlla

13 juillet :

Soirée du Comité des Fêtes, extérieur de la salle des fêtes

14 juillet :

Feu d'artifice, bal, buffet buvette

22 juillet :

Repas et Kermesse de la paroisse protestante

27 juillet :

Pizzas et musique autour du four à pain

RAPPEL aux associations, qui souhaitent étoffer la communication sur leurs activités passées et à venir, merci d'envoyer un dossier de presse (article + photos) : mairie-gluiras@wanadoo.fr

Bibliothèque, pour nos amis anglophones !

TO THE GLUIRAS ENGLISH SPEAKING DWELLERS

The village library holds now a small collection of english language books to lend for free. Mainly US historical fiction novels from CLIVE CUSSLER, some US Navy political fiction thrillers from PATRICK ROBINSON (co-author with Admiral Sandy Woodward of « One Hundred Days »), and Western historical famous novels from LARRY MAC MURTRY (« Comanche Moon », « Lonesome Dove », « Streets of Laredo »). And some various novels and thrillers from British and US authors. To entertain cosily the long spring afternoons and evenings. Opened Thursday 3 to 5pm and Saturday 10 to 12am. Have a look!!

Anim' GLUIRAS

Samedi 23 JUIN 2018

A partir de 19h30

FETE DE LA MUSIQUE

CONCERT EXCEPTIONNEL (GUITARES ACCOUSTIQUES)

AVEC LE DUO DU GROUPE MIX'AGES

Guitare et Chant : Christian Orizoli

Guitare et Cajon : Juan Vera

FEU D'ARTIFICE
Suivi d'une Soirée
Dansante
Buvette - Barbecue

Venez nombreux !!!

Pompes funèbres - Marbrerie Sarl EDMOND VABRES Père et Fils

À votre service
24 h/24 - 7 J/7
www.vabres-edmond.fr

- Pose de monument
- Organisation obsèques
- Transport de corps toutes distances avec ou sans mise en bière
- Accès chambre funéraire

ST-JEAN-DE-MUZOLS
17, rue Clémentine (face salle des fêtes) - TEL. 04 75 06 60 57

GUILHERAND-GRANGES
102, rue Marc Seguin - TEL. 04 75 40 84 00

SAINT-PÉRAY
18, rue de la République - TEL. 04 75 40 35 92

Reprenneur de la SARL VALLA 14, grande rue, St Sauveur de Montagut
TEL : 04 75 66 25 70 ou 04 75 66 25 87